

# **GRAND PARIS** **GRAND EST**



## **RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**2018**



# Introduction

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l’Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est présente aujourd’hui son troisième compte administratif. Ce compte administratif 2018 est en réalité le premier compte administratif que l’on peut qualifier de « territorial ». En effet, les budgets 2016 et 2017 ont été élaborés sur la base des propositions transmises par les villes, alors que les effectifs liés aux premières compétences transférées (assainissement, déchets, urbanisme, etc.) n’avaient pas encore été physiquement transférés à l’EPT. Les comptes administratifs 2016 et 2017 illustrent ainsi la mise en place progressive de l’Etablissement public territorial. Pour la première fois en 2018, Grand Paris Grand Est construisait de façon autonome son budget pour la majeure partie de ses compétences, sans agréger des propositions reçues par les communes, sauf pour les compétences transférées en 2018 (aménagement, développement économique, renouvellement urbain). Ainsi, le compte administratif 2018 esquisse de premiers enseignements, même s’il continue aussi de refléter le processus de construction d’une nouvelle administration.

Le compte administratif 2018 permet d’arrêter le coût régulier de fonctionnement de certaines compétences transférées en 2016, notamment les déchets et l’urbanisme. L’entrée en vigueur du marché intercommunal de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne permettait pas d’afficher, au moment de l’élaboration du budget 2018, des économies substantielles, du fait que certains marchés communaux continuaient de s’appliquer pendant une partie de l’année. Le compte administratif 2018 démontre, en partie, la baisse du coût de la collecte des déchets. S’agissant de l’assainissement, le faible niveau de consommation des crédits est lié à la vacance conjoncturelle sur de nombreux postes ouverts. L’analyse doit être nécessairement plus nuancée pour cette compétence, qui fait l’objet d’un budget spécifique. Malgré le faible niveau de consommation du budget annexe assainissement, les deux principales compétences techniques de Grand Paris Grand Est (déchets et assainissement) représentent en 2018 près de 80% des dépenses totales réalisées en fonctionnement comme en investissement. Premier poste de dépenses de fonctionnement au budget principal, la maîtrise du coût de la prévention et de la gestion des déchets est primordiale afin de permettre le développement des autres compétences et de l’Etablissement public territorial dans son ensemble.

Le niveau de réalisation des dépenses d’investissement est sensiblement plus faible que celui des dépenses de fonctionnement. Si cela s’explique en assainissement par les raisons évoquées plus haut, c’est-à-dire l’insuffisance des effectifs pour mener à bien l’ensemble des travaux prévus, cela s’explique au budget principal par l’inscription sur un seul exercice des crédits nécessaires à plusieurs équipements dont la réalisation s’échelonne sur plusieurs années. Cette méthode d’élaboration budgétaire, strictement annuelle, devrait progressivement céder le pas à une projection pluriannuelle, à mesure que les services seront structurés, et à mesure que de nouveaux projets d’investissement seront décidés par le Conseil de Territoire.

Le compte administratif 2018 permet à l’Etablissement public territorial d’inscrire, une fois l’ensemble des reports et restes à réaliser pris en charge, un résultat net de 8 106 793,76 € au budget primitif 2019. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat conjoncturel élevé : l’inscription au budget

primitif 2018 d'une enveloppe de « dépenses imprévues » pour pallier toute éventualité, et qui n'a pas été consommée en 2018 ; un excédent dans l'enveloppe des dépenses de personnel, liée au fait que les crédits nécessaires au financement des nouveaux recrutements ont été inscrits pour une année pleine au budget 2018, alors même qu'ils n'ont été validés qu'au mois d'avril et que les recrutements n'ont eu lieu, pour la plupart, qu'au deuxième semestre ; la sous-consommation conjoncturelle des crédits inscrits au BP2018 par les services pour les compétences transférées en 2018 (aménagement, développement économique, renouvellement urbain, transports, clauses d'insertion), du fait que les directions étaient en cours de construction ; un excédent dégagé sur les crédits votés pour la prévention et la gestion des déchets, notamment sur le volet collecte, où le gain généré par le marché intercommunal entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a permis de baisser le coût de la compétence.

Ce résultat, qui a été repris de façon anticipée au budget primitif 2019, assure à Grand Paris Grand Est des marges confortables de stabilité à court terme. Avec une nouvelle enveloppe de dépenses imprévues de 6 178 461,70 € au budget primitif 2019, qui ne devrait pas être utilisée courant 2019, le résultat de l'exercice 2019 devrait également être important. La prudence de Grand Paris Grand Est en matière budgétaire s'explique par l'absence de visibilité sur la réforme territoriale attendue en Île-de-France, et sur le risque de transfert de la Dotation d'intercommunalité des ex-EPCI à la Métropole du Grand Paris en 2020, puis de la Cotisation foncière des entreprises en 2021.

En effet, le compte administratif 2018 montre l'importance que représentent les deux impôts que perçoit l'EPT. La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la Cotisation foncière des entreprises totalisent 82,83% des recettes de fonctionnement du budget principal. La perception de ces deux impôts est le gage de stabilité et de développement des services publics assurés par Grand Paris Grand Est. La baisse des bases de CFE notifiée pour l'année 2019, et la perspective de transfert de cette recette à la Métropole du Grand Paris en 2021 constituent des menaces pour la pérennité des services, au niveau où ils sont aujourd'hui assurés.

Le compte administratif 2018 continue de refléter le processus de construction d'une nouvelle administration, et ce n'est qu'en 2020, lorsque les effectifs associés à la compétence habitat auront été transférés à l'EPT et que la direction responsable de cette compétence aura été constituée, que Grand Paris Grand Est élaborera son budget de façon parfaitement autonome, et que son compte administratif sera pleinement représentatif de l'ensemble des actions qu'il conduit.

# BUDGET PRINCIPAL

- **La section de fonctionnement affiche un très bon niveau d'exécution, en dépenses comme en recettes**
  - ❖ **Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement avoisine les 95%**

**Tableau : l'état du réalisé des dépenses de fonctionnement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
011	Dépenses courantes	23 235 723	20 393 631	2 842 093	87,77%
012	Dépenses de personnel	9 602 783	7 681 198	1 921 585	79,99%
014	Dotations versées	40 314 865	40 314 865	-	100,00%
65	Contributions	15 613 829	15 331 445	282 383	98,19%
022	Dépenses imprévues	1 306 875	-	1 306 875	0%
67	Dépenses exceptionnelles	1 971 277	1 879 210	92 067	95,33%
023	Virement de section	311 442	-	311 442	0%
042	Amortissements	1 411 020	1 411 017	3	100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>93 767 814</b>	<b>87 011 366</b>	<b>6 756 448</b>	<b>92,79%</b>
<b>Sous-total dépenses "directes" (ch.011, 012, 014 et 65)</b>		<b>88 767 200</b>	<b>83 721 139</b>	<b>5 046 061</b>	<b>94,32%</b>

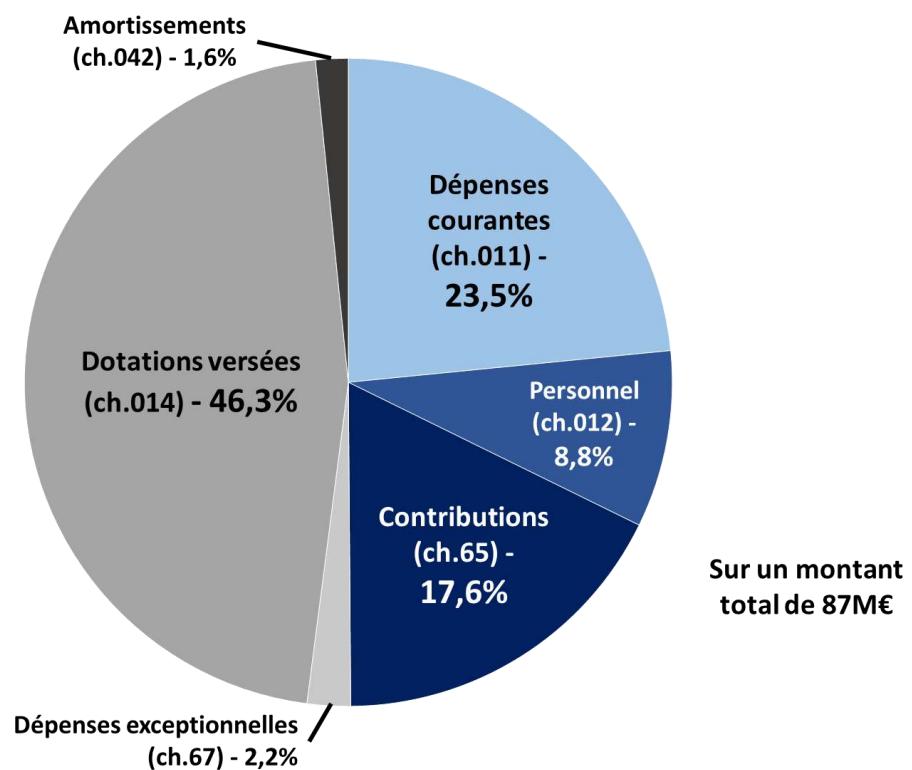
Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est élevé : **92,79%** (avant reports en fonctionnement). **Les reports en fonctionnement** représentent un montant total de **1 067 226,84€**, qui seront consommés courant 2019.

Si l'on ne considère que les **dépenses réelles et récurrentes (ch. 011, 012, 014 et 65)**, en excluant les dépenses d'ordre, les dépenses exceptionnelles et les dépenses imprévues, le taux de réalisation est de **94,32%**. En effet, le virement de section (ch. 023) ne fait pas l'objet d'un mandat, et les crédits provisoirement inscrit au chapitre des **dépenses imprévues (ch. 022)** n'ont pas eu à être mobilisés en 2018, d'où un niveau de consommation de 0%. Ces dépenses imprévues avaient pour fonction de garantir que les communes n'auraient pas à augmenter leur contribution au Fonds de compensation des charges territoriales au budget 2019, dans le cas où l'EPT aurait perdu le bénéfice de la dotation d'intercommunalité de l'ex-CACM, que lui reverse indirectement la Métropole du Grand Paris.

Le taux de réalisation inférieur pour les **dépenses de personnel (79,99% au ch. 012)**, s'explique par le fait que les crédits ont été inscrits en année pleine y compris pour les créations de postes décidées lors du vote du budget, le 10 avril 2018, alors que les recrutements ont été réalisés en cours d'année.

Le niveau de réalisation des **dépenses courantes** (87,77% au ch. 011) est relativement élevé. On note cependant une moindre consommation des crédits dans certains services : patrimoine et moyens généraux, administration générale, communication, prévention des déchets, développement économique notamment. S'agissant des fonctions support, cette moindre consommation n'est que le miroir de la progressive montée en puissance des compétences opérationnelles. En ce qui concerne les compétences opérationnelles, la mise en place de nouveaux services décidés en 2018 s'est faite progressivement. Une partie des reports prévus en fonctionnement concerne à ce titre des crédits votés pour le développement économique pour la mise en place d'outils d'observation du Territoire (bases de données, etc.).

**Graphique : la répartition des dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 (hors reports)**



**Tableau : l'état du réalisé des dépenses de fonctionnement 2018 par service**

Direction	Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
Prévention et gestion des déchets	31 295 694	29 867 616	1 428 078	95,44%
Développement économique	531 641	68 892	462 749	12,96%
Emploi, formation, insertion	479 982	315 859	164 123	65,81%
Habitat et renouvellement urbain	436 630	301 013	135 617	68,94%
Aménagement et urbanisme	76 815	73 905	2 910	96,21%
Transports	100 000	5 261	94 739	5,26%
Juridique, commande publique, patrimoine	2 058 656	1 857 737	200 919	90,24%
Ressources humaines	10 259 283	8 249 467	2 009 817	80,41%
Systèmes d'information	501 158	473 885	27 273	94,56%
Stratégie, coopérations, communication	382 497	164 714	217 783	43,06%
Finances et contrôle de gestion	47 645 458	45 633 017	2 012 442	95,78%
<b>TOTAL</b>	<b>93 767 814</b>	<b>87 011 366</b>	<b>6 756 448</b>	<b>92,79%</b>

Le niveau de consommation des crédits par service est relativement hétéroclite. Le niveau de consommation des directions opérationnelles est relativement supérieur à celui des fonctions support. En effet, **le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 93,05% sur l'ensemble des compétences opérationnelles** (déchets, développement économique, emploi, habitat, aménagement, transports). A l'inverse, **le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 81,22% pour l'ensemble des fonctions support** (juridique, ressources humaines, systèmes d'information, communication, finances).

Le niveau global élevé de réalisation pour les compétences opérationnelles masque cependant des écarts entre certaines compétences. L'urbanisme et les déchets, compétences transférées en 2016, affichent les taux d'exécution les plus élevés. A l'inverse, les compétences transférées en 2018 (développement économique, transports, renouvellement urbain, clauses d'insertion), ou en 2019 (habitat), affichent des niveaux plus faibles, qui s'explique par la structuration en cours d'année des services.

Les dépenses de la direction des Finances et du Contrôle de gestion incluent les « **autres dépenses** » que prend en charge l'EPT, et qui ne correspondent pas stricto sensu à ses compétences : versement de la dotation d'équilibre à la Métropole du Grand Paris, versement du Fonds national de garantie individuelle des ressources à l'Etat, versement d'une fraction de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères aux communes, versement du Fonds de compensation des charges territoriales pour les eaux pluviales au budget annexe de l'assainissement, dépenses imprévues, etc.

❖ **Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement dépasse les 100%**

**Tableau : l'état du réalisé des recettes de fonctionnement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
<b>002</b>	Résultat N-1	2 392 005	2 392 005	0	100,00%
<b>013</b>	Remboursements	40 780	53 440	-12 661	131,05%
<b>70</b>	Contributions	1 743 948	1 605 208	138 740	92,04%
<b>73</b>	Taxes, impôts (CFE, TEOM, FPIC)	77 718 428	78 718 059	-999 631	101,29%
<b>74</b>	Subventions, dont FCCT	9 198 546	9 965 896	-767 350	108,34%
<b>75</b>	Produits, revenus	1 541 459	1 431 843	109 616	92,89%
<b>77</b>	Recettes exceptionnelles	1 132 649	872 556	260 093	77,04%
<b>TOTAL</b>		<b>93 767 814</b>	<b>95 039 007</b>	<b>-1 271 193</b>	<b>101,36%</b>

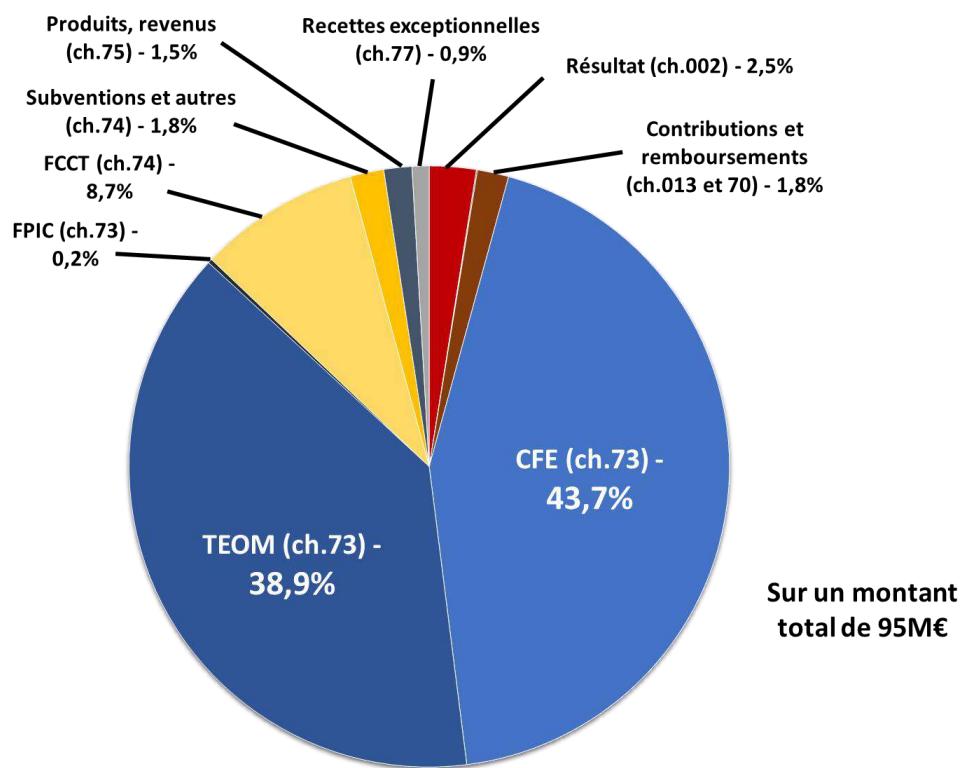
Contrairement aux dépenses, où l'ouverture de crédits au budget est strictement limitative, les collectivités territoriales peuvent percevoir plus de recettes qu'ils n'en ont prévues au budget. Deux facteurs expliquent cela en 2018 : la notification par les services de l'Etat des bases définitives de TEOM et de CFE (ch. 73) et la notification de subventions supplémentaires (ch. 74) après le vote de la décision modificative n°2, par le truchement de laquelle les derniers ajustements budgétaires ont été décidés.

Le très bon niveau de réalisation des recettes de fonctionnement est un signe rassurant pour Grand Paris Grand Est. **Les taxes et impôts (ch. 73) représentent 82,83% des recettes totales de fonctionnement perçues.** La Cotisation foncières des entreprises (CFE) représente **52,8%** du produit total des taxes et impôts, tandis que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) **46,9%**. Le reste (0,3%) étant constitué par le produit du Fonds de péréquation intercommunal et communal, pour lequel Grand Paris Grand Est est à la fois bénéficiaire et contributeur.

**Les subventions et dotations (ch.74) représentent 10,49% des recettes totales de fonctionnement** qui se subdivise de la façon suivante :

- 82,65% : Fonds de compensation des charges territoriales, que versent les communes au Territoire pour financer les compétences transférées (hors déchets et assainissement) ;
- 11,20% : subventions versées par l'Etat, le département, la région et d'autres partenaires, notamment pour l'emploi, la formation et l'insertion ;
- 5,38% : Dotation générale de décentralisation versée par l'Etat pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, décidé courant 2018 ;
- 0,8% : dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et fraction du Fonds de compensation de la TVA versée en fonctionnement.

**Graphique : la répartition des recettes de fonctionnement perçues en 2018 (hors reports)**



▪ **Le taux d'exécution de la section d'investissement est plus faible en dépenses qu'en recettes**

- ❖ **Les dépenses d'investissement sont majoritairement constitués de reports de crédits, pour des projets qui seront achevés en 2019**

Tableau : l'état du réalisé des dépenses d'investissement 2018 par chapitre

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Crédits restants	% de réalisation
041	Amortissements	479 988	479 988	-	100,00%
16	Emprunts	1 085 570	17 500	1 068 070	1,61%
20	Etudes	1 510 607	316 091	1 194 516	20,92%
26	Titres de participation	568 400	358 400	210 000	63,05%
204	Participations financières	1 800 464	64 540	1 735 924	3,58%
27	Dépôts et cautions	42 138	34 505	7 634	81,88%
21	Travaux, acquisitions	3 030 335	778 505	2 251 830	25,69%
23	Travaux en cours	8 336 407	871 506	7 464 901	10,45%
45	Comptes de tiers	275 000	95 886	179 114	34,87%
<b>TOTAL, avant reports</b>		<b>17 128 910</b>	<b>3 016 920</b>	<b>14 111 990</b>	<b>17,61%</b>
<b>TOTAL, avec reports sur 2019</b>		<b>17 128 910</b>	<b>15 263 142</b>	<b>1 865 768</b>	<b>89,11%</b>

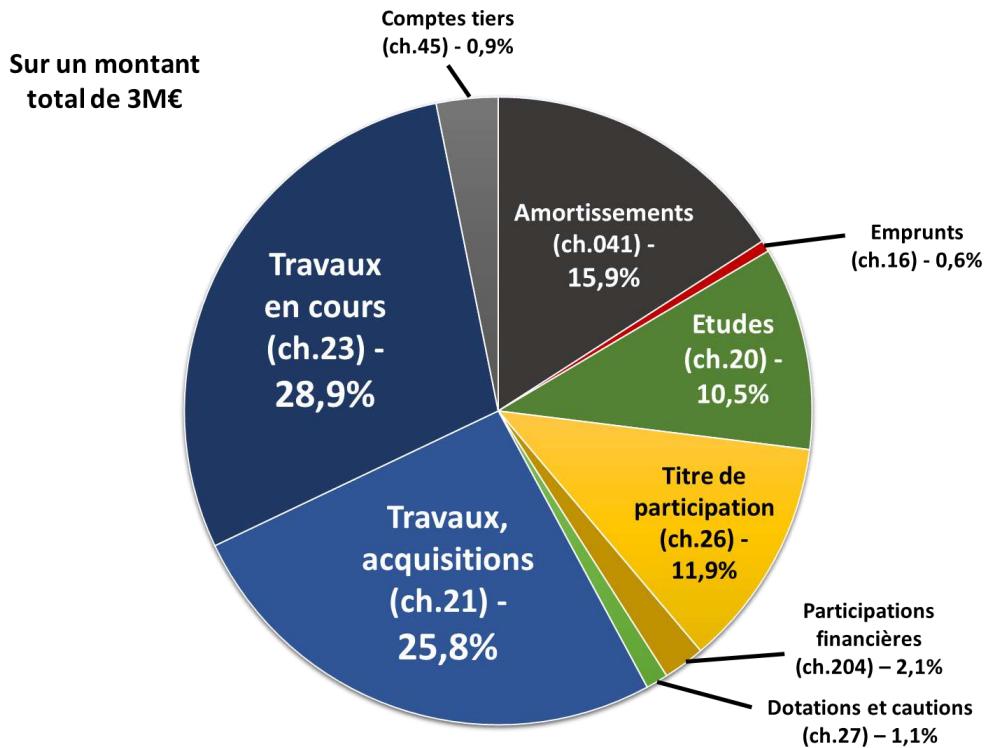
En 2018, malgré 1,5 million de crédits ouverts en moins qu'en 2017, le taux de réalisation effectif des dépenses d'investissement (avant reports) est faible : **17,61%**. Pour mémoire, il était d'environ 15% en 2017. **Les reports en investissement** représentent un montant total de 12 246 221,80€, qui seront consommés en 2019. Ces reports concernent principalement le projet de déchèterie-recyclerie de Neuilly-sur-Marne, le projet de déchèterie à Livry-Gargan, le pôle de développement entrepreneurial à Montfermeil et Clichy-sous-Bois (travaux, ch. 21 et 23), ainsi que les opérations d'aménagement qui ont été transférées en 2018 (participations financières à l'équilibre des opérations, ch.204). **En comptant les reports, le taux de réalisation serait de 89,11%.**

Sur le montant total des crédits ouverts au budget 2018 (17 128 910 €) :

- 5 360 102 € correspondent à des dépenses nouvelles, spécifiques à 2018 ;
- 11 768 807 € correspondent à des reports de crédits de 2016 et 2017.

Deux tiers des dépenses d'investissement prévues en 2018 relevaient des exercices budgétaires antérieurs. La lenteur de l'Etablissement public territorial à concrétiser les projets d'investissement s'explique par la structuration progressive des services. Cette lenteur est conjoncturelle, et le taux de réalisation annuel devrait être largement supérieur en 2019.

**Graphique : la répartition des dépenses d'investissement perçues en 2018 (hors reports)**



**Tableau : l'état du réalisé des dépenses d'investissement 2018 par service**

Direction	Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
Prévention et gestion des déchets	8 090 500	207 765	7 882 735	2,57%
Développement économique	1 014 833	211 142	803 692	20,81%
Emploi, formation, insertion				
Habitat et renouvellement urbain	1 213 991	19 800	1 194 191	1,63%
Aménagement et urbanisme	1 942 835	85 387	1 857 449	4,39%
Transports	621 383	329 829	291 553	53,08%
Juridique, commande publique, patrimoine	619 852	475 746	144 106	76,75%
Ressources humaines				
Systèmes d'information	718 573	414 035	304 538	57,62%
Stratégie, coopérations, communication				
Finances et contrôle de gestion	2 906 942	1 273 217	1 633 726	43,80%
<b>TOTAL</b>	<b>17 128 910</b>	<b>3 016 920</b>	<b>14 111 990</b>	<b>17,61%</b>

Les sommes mandatées au titre des dépenses d'investissement en 2018 correspondent à des études (ch. 20) pour les transports, des frais liés à la modification des plans locaux d'urbanisme des communes, ou à l'acquisition de logiciels informatiques. En effet, Grand Paris Grand Est a changé fin 2018 son progiciel de gestion financière et de gestion des ressources humaines et a également mis en place un logiciel de suivi des interventions techniques. S'agissant des travaux et des acquisitions (ch. 21 et 23), le parc de véhicules de Grand Paris Grand Est a été développé en 2018, parallèlement à l'arrivée d'agents transférés et recrutés, et l'administration a également acquis du mobilier,

ordinateurs et des téléphones pour accueillir les nouveaux services. De premières dépenses pour les projets de déchèteries et de pôle de développement entrepreneurial ont été réalisées. Les dépenses restantes seront réalisées courant 2019.

❖ **Les recettes d'investissement ont un niveau d'exécution relativement bon**

**Tableau : l'état du réalisé des recettes d'investissement 2018 par chapitre**

RECETTES INVESTISSEMENT					
Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
<b>001</b>	Résultat N-1	4 397 607	4 397 607	-	100,00%
<b>021</b>	Virement de section	311 442	0	311 442	0%
<b>040</b>	Amortissements	1 411 020	1 411 017	3	100,00%
<b>041</b>	Amortissements	479 988	479 988	-	100,00%
<b>10</b>	Affectation résultat	4 522 784	4 516 292	6 492	99,86%
<b>13</b>	Subventions d'équipement	3 178 101	1 835 822	1 342 279	57,76%
<b>16</b>	Emprunts	975 000	-	975 000	0%
<b>204</b>	Participations financières	1 534 744	-	1 534 744	0%
<b>21</b>	Travaux, acquisitions	43 224	43 224	-	100,00%
<b>45</b>	Comptes de tiers	275 000	95 886	179 114	34,87%
<b>TOTAL, avant reports</b>		<b>17 128 910</b>	<b>12 779 836</b>	<b>4 349 074</b>	<b>74,61%</b>
<b>TOTAL, avec reports sur 2019</b>		<b>17 128 910</b>	<b>16 409 522</b>	<b>719 388</b>	<b>95,80%</b>
<b>TOTAL, avec reports et virement de section (ch. 021)</b>		<b>17 128 910</b>	<b>16 720 964</b>	<b>407 946</b>	<b>97,62%</b>

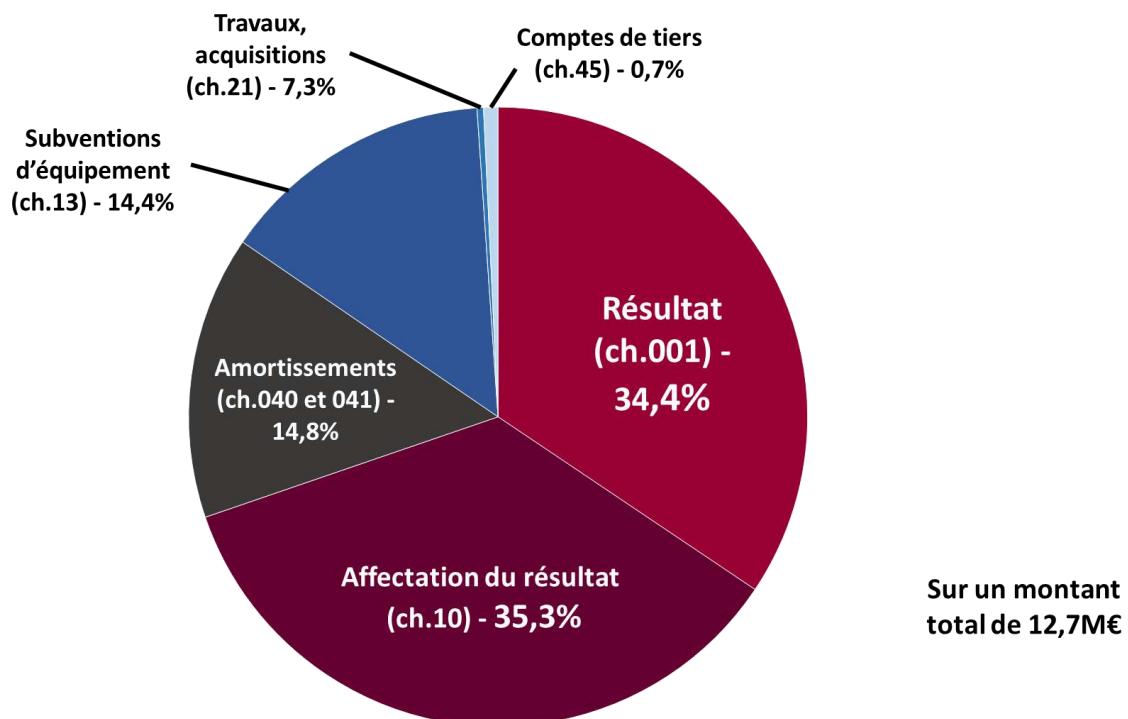
Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de **74,61%**. Quatre facteurs tirent à la baisse le taux de réalisation des recettes d'investissement en 2018 :

- Le virement de section (ch. 021), qui ne fait pas l'objet d'un titre (311 442€) ;
- La ligne de trésorerie (975 000€) qui n'a pas été mobilisée (ch.16) ;
- Le report de recettes, pour un montant total de 3 629 686,10 €, qui incluent notamment la participation financière à l'équilibre pour une opération d'aménagement à Noisy-le-Grand ;
- Le report de subventions pour le projet de déchèterie-recyclerie de Neuilly-sur-Marne, dont la perception dépend de la réalisation effective des travaux (ch. 13).

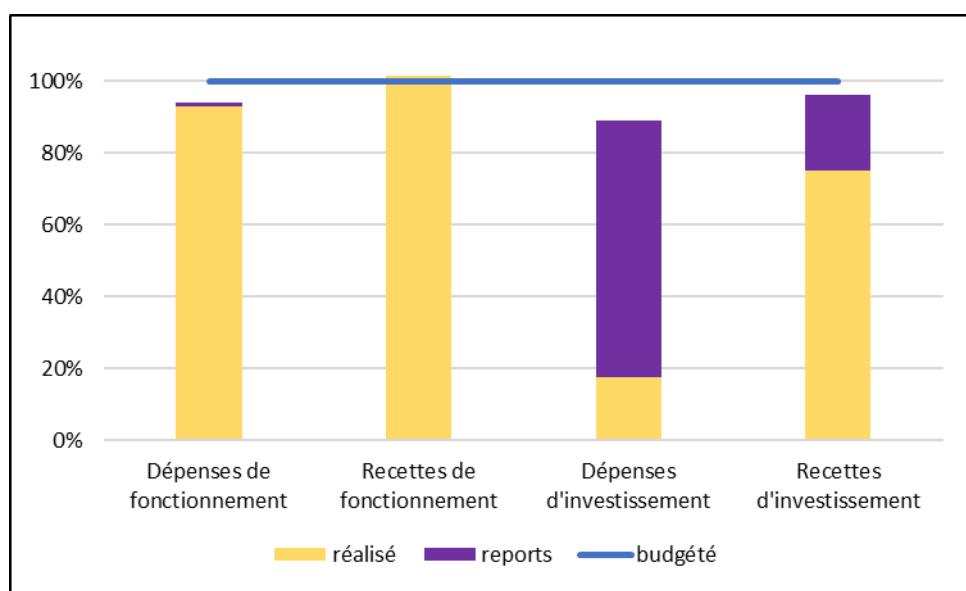
En comptant les reports et le virement de section (ch. 021), le niveau de réalisation des recettes d'investissement serait de **97,62%**.

Pour conclure, le graphique ci-dessous montre le niveau de consommation des crédits avec les reports prévus sur l'exercice 2019. En intégrant ces reports, le niveau de réalisation de la section d'investissement est nettement supérieur.

**Graphique : la répartition des recettes d'investissement perçues en 2018 (hors reports)**



**Graphique : la synthèse d'exécution du budget principal, en intégrant les reports**



# BUDGET ANNEXE

## ASSAINISSEMENT

---

- La section de fonctionnement affiche un meilleur niveau d'exécution en recettes qu'en dépenses
  - ❖ Le taux d'exécution des dépenses réelles et récurrentes de fonctionnement est relativement bon, alors que de nombreux postes étaient vacants en 2018

**Tableau : l'état du réalisé des dépenses de fonctionnement 2018 par chapitre**

Chapitre	Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
011 Dépenses courantes	5 111 286	4 258 367	852 919	83,31%
012 Dépenses de personnel	1 013 943	667 640	346 303	65,85%
023 Virement de section	15 432 003	0	15 432 003	0,00%
042 Amortissements	3 491 284	3 491 284	-	100,00%
65 Contributions	100	0	100	0,00%
66 Intérêts	836 579	417 381	419 198	49,89%
67 Dépenses exceptionnelles	39 625	33 363	6 262	84,20%
<b>TOTAL</b>	<b>25 924 820</b>	<b>8 868 035</b>	<b>17 056 785</b>	<b>34,21%</b>
<hr/>				
<b>Sous-total dépenses réelles et récurrentes (ch.011, 012, 65 et 66)</b>	<b>6 961 908</b>	<b>5 343 388</b>	<b>1 618 520</b>	<b>76,75%</b>

Si l'on ne considère que les **dépenses réelles et récurrentes**, en excluant les dépenses d'ordre et les dépenses exceptionnelles / imprévues, le taux de réalisation est de **76,75%**.

Le taux de réalisation inférieur pour les **dépenses de personnel (65,85% au ch. 012)** est lié à la vacance sur de nombreux postes en 2018. Cette vacance conjoncturelle est le principal facteur d'explication de la sous-réalisation du budget assainissement, tant en fonctionnement pour l'entretien du réseau, qu'en investissement pour la réalisation des travaux prévus. A ce titre, le taux de réalisation du budget assainissement devrait être largement supérieur en 2019, car de nombreux postes ont été pourvus début 2019. Au sein des dépenses réelles et récurrentes de fonctionnement, le principal poste est constitué des **dépenses courantes (ch. 011)**, où sont inscrits les crédits pour l'entretien des réseaux d'assainissement. Le niveau de réalisation est relativement meilleur, à **83,31%**.

❖ **Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est proche de 100%**

**Tableau : l'état du réalisé des recettes de fonctionnement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
<b>002</b>	Résultat N-1	12 272 458	12 272 458	-	100,00%
<b>013</b>	Remboursements	0	555	-555	-
<b>042</b>	Amortissements	474 771	474 771	-	100,00%
<b>70</b>	Contributions	13 042 491	12 274 400	768 090	94,11%
<b>75</b>	Produits, revenus	100	2	98	1,68%
<b>76</b>	Produits financiers	135 000	0	135 000	0,00%
<b>77</b>	Recettes exceptionnelles	0	89 767	-89 767	-
<b>TOTAL</b>		<b>25 924 820</b>	<b>25 111 952</b>	<b>812 867</b>	<b>96,86%</b>

Bien que le taux de réalisation des recettes de fonctionnement soit élevé (96,86%), le montant perçu au titre de la redevance d'assainissement (ch.70) est légèrement inférieur à ce qui était attendu. Cela pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle la consommation d'eau des habitants baisserait, malgré la progression démographique. Le produit de la redevance d'assainissement, qui continue de faire l'objet de tarifs différenciés par commune en 2018, pourrait donc diminuer tendanciellement à l'avenir. Le niveau de réalisation des recettes de fonctionnement est également tiré à la baisse par la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC), avec un rattrapage à prévoir néanmoins en 2019. A court terme, étant donné le **résultat important (12 272 458 € au ch.002)**, qui provient du transfert en 2016 par les communes des excédents que celles-ci dégageaient sur leur budget annexe, permet à l'EPT de disposer de solides marges de manœuvre budgétaires. Néanmoins, la structuration progressive de la direction et la définition d'un plan ambitieux de travaux pourrait à terme conduire Grand Paris Grand Est à recourir à l'emprunt pour financer ses futurs travaux.

- **La section d'investissement affiche un niveau de réalisation plus faible**

- ❖ **La vacance sur de nombreux postes à la direction de l'assainissement explique le faible niveau de réalisation des des dépenses d'investissement**

**Tableau : l'état du réalisé des dépenses d'investissement 2018 par chapitre**

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Crédits restants	% de réalisation
040	Amortissements	474 771	474 771	-	100,00%
041	Amortissements	1 101 740	668 740	433 000	60,70%
16	Emprunts	1 281 412	1 280 573	839	99,93%
20	Etudes	1 055 795	314 748	741 048	29,81%
21	Travaux, acquisitions	16 500 194	4 060 958	12 439 236	24,61%
23	Travaux en cours	8 968 448	2 856 340	6 112 108	31,85%
45	Comptes de tiers	596 737	75 343	521 394	12,63%
<b>TOTAL, avant reports</b>		<b>29 979 096</b>	<b>9 731 471</b>	<b>20 247 625</b>	<b>32,46%</b>
<b>TOTAL, avec reports sur 2019</b>		<b>29 979 096</b>	<b>17 064 960</b>	<b>12 914 137</b>	<b>56,92%</b>

**Les reports en investissement** représentent un montant total de **7 333 488,46€**, qui seront consommés en 2019. **En comptant les reports, le taux de réalisation serait de 56,92%**. Le manque d'effectifs au pôle travaux explique la faiblesse du taux global de réalisation des dépenses d'investissement, que ce soit en termes d'études préparatoires (ch. 20) ou de travaux (ch. 21 et 23).

❖ **Les recettes d'investissement atteignent 80%, hors virement de section**

**Tableau : l'état du réalisé des recettes d'investissement 2018 par chapitre**

RECETTES INVESTISSEMENT					
Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
<b>001</b>	Résultat N-1	2 677 105	2 677 105	-	100,00%
<b>021</b>	Virement de section	15 432 003	0	15 432 003	0,00%
<b>040</b>	Amortissements	3 491 284	3 491 284	-	100,00%
<b>041</b>	Amortissements	668 740	668 740	-	100,00%
<b>10</b>	Affectation résultat	3 167 902	3 167 902	-	100,00%
<b>13</b>	Subventions d'équipement	3 520 960	1 457 032	2 063 928	41,38%
<b>16</b>	Emprunts	424 366	151 034	273 332	35,59%
<b>23</b>	Virement de section	0	35 654	-35 654	0,00%
<b>45</b>	Comptes de tiers	596 737	75 343	521 394	12,63%
<b>TOTAL, avant reports</b>		<b>29 979 096</b>	<b>11 724 093</b>	<b>18 255 003</b>	<b>39,11%</b>
<b>TOTAL, avec reports sur 2019</b>		<b>29 979 096</b>	<b>14 023 044</b>	<b>15 956 052</b>	<b>46,78%</b>
<b>TOTAL, avec reports et virement de section (ch. 021)</b>		<b>29 979 096</b>	<b>29 455 047</b>	<b>524 049</b>	<b>98,25%</b>

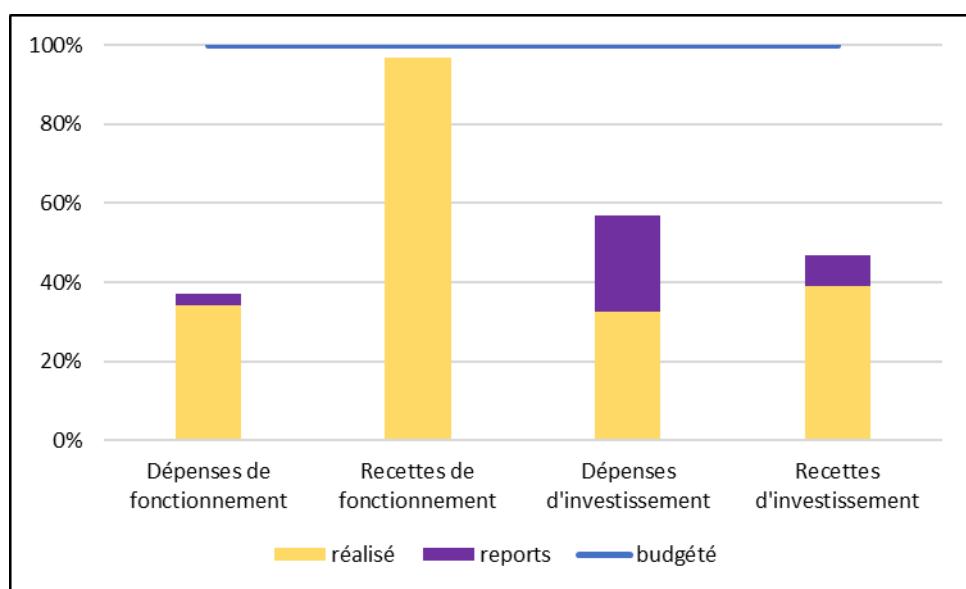
Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de **39,11%**. Trois facteurs tirent à la baisse le taux de réalisation des recettes d'investissement en 2018 :

- Le virement de section, qui ne fait pas l'objet d'un titre (15 432 003€) ;
- La moindre perception de subventions d'équipement, en lien avec un rythme de travaux relativement faible ;
- Les montants ici indiqués ne tiennent pas compte des **reports de recettes** d'investissement. Or, **2 298 951 €** sont prévus au titre de l'assainissement, qui seront perçus courant 2019.

En comptant les **reports et le virement de section** (ch. 021), le niveau de réalisation des recettes d'investissement serait de **98,25%**.

Pour conclure, le graphique ci-dessous montre le niveau de consommation des crédits avec les reports prévus sur l'exercice 2019. En intégrant ces reports, le niveau de réalisation de la section d'investissement est relativement supérieur.

### **Graphique : la synthèse d'exécution du budget assainissement, en intégrant les reports**



# BUDGET ANNEXE ACTIVITES ECONOMIQUES

---

Depuis 2018, le budget annexe activités économiques permet de gérer trois groupes d'équipements : les hôtels d'activités situés à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, la pépinière de Rosny-sous-Bois transférée en 2018, parallèlement au transfert du développement économique, ainsi que le pôle de développement entrepreneurial en cours de construction à Montfermeil et Clichy-sous-Bois.

- **Le taux d'exécution de la section de fonctionnement est moyen, en dépenses comme en recettes**
  - ❖ **Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en volume de 40% entre 2017 et 2018**

Tableau : l'état du réalisé des dépenses de fonctionnement 2018 par chapitre

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
011	Dépenses courantes	273 300,00	161 558,71	111 741,29	59,11%
042	Amortissements	142 248,00	141 928,43	319,57	99,78%
65	Contributions	2 100,00	0,51	2 099,49	0,02%
67	Dépenses exceptionnelles	164 282,38	-	164 282,38	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>581 930,38</b>	<b>303 487,65</b>	<b>278 442,73</b>	<b>52,15%</b>

L'intégration de nouveaux équipements économiques au budget annexe apporte près de 100 000€ de nouvelles dépenses. Malgré un taux de réalisation en légère baisse par rapport à 2017, les dépenses courantes (ch.011) en volume sont plus que doublée en 2018.

❖ **Les recettes de fonctionnement augmentent de près de 60 000€ en 2018**

**Tableau : l'état du réalisé des recettes de fonctionnement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018 (dont rattachements)	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
002	Résultat N-1	139 030,38	-	139 030,38	0,00%
042	Amortissements	112 500,00	112 500,00	-	100,00%
70	Contributions	180 000,00	184 087,75	- 4 087,75	102,27%
75	Produits, revenus	80 100,00	51 219,46	28 880,54	63,94%
77	Recettes exceptionnelles	70 300,00	603,56	69 696,44	0,86%
<b>TOTAL</b>		<b>581 930,38</b>	<b>348 410,77</b>	<b>233 519,61</b>	<b>59,87%</b>

Le produit des loyers (ch.70) est très légèrement supérieur au montant prévu au budget initialement. En comptant le résultat (ch.002), le taux de réalisation des recettes de fonctionnement passe à **83,76%**.

▪ **Le taux d'exécution de la section d'investissement est relativement faible**

❖ **Les dépenses d'investissement comportent d'importants reports liés aux travaux pour le pôle de développement entrepreneurial**

**Tableau : l'état du réalisé des dépenses d'investissement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Crédits restants, avant reports	% de réalisation
040	Virement de section	112 500,00	112 500,00	-	100,00%
16	Emprunts	24 000,00	2 328,56	21 671,44	9,70%
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	-	30 000,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	97 847,29	20 370,00	77 477,29	20,82%
23	Immobilisations en cours	441 206,00	128 104,76	313 101,24	29,04%
<b>TOTAL</b>		<b>705 553,29</b>	<b>263 303,32</b>	<b>442 249,97</b>	<b>37,32%</b>

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est relativement faible. Les **reports** représentent un montant total de **367 541€** qui seront consommés en 2019, et concernent le pôle de développement entrepreneurial. En les incluant, le taux de réalisation serait de **89,91%**.

- ❖ Les recettes d'investissement sont faiblement réalisées, notamment du fait d'un moindre recours à l'emprunt

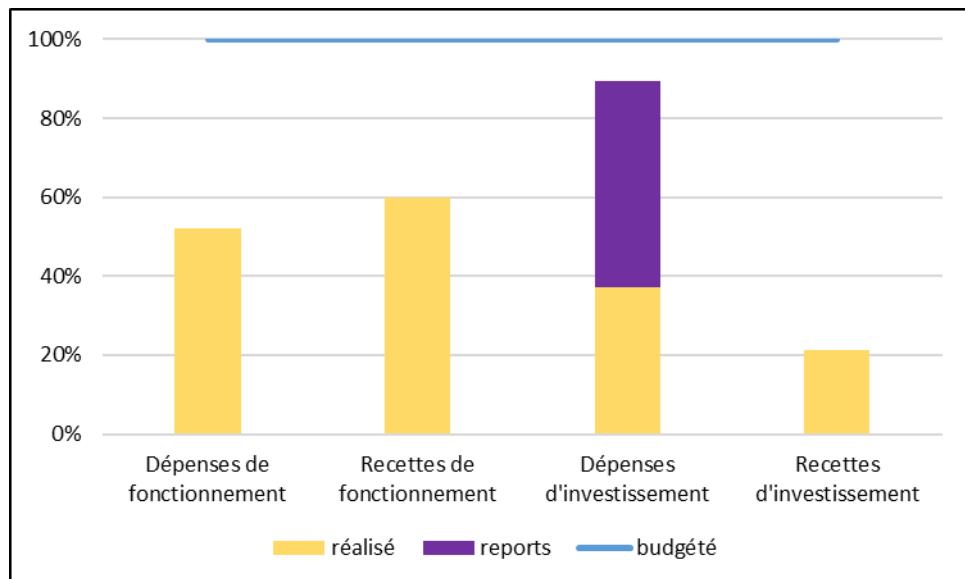
**Tableau : l'état du réalisé des recettes d'investissement 2018 par chapitre**

Chapitre		Total crédits ouverts BP 2018	Réalisé 2018	Montants non perçus (si négatif, montant perçu en plus)	% de réalisation
001	Résultat N-1	539 305,29	-	539 305,29	0,00%
040	Virement de section	142 248,00	141 928,43	319,57	99,78%
16	Emprunts	24 000,00	7 657,75	16 342,25	31,91%
<b>TOTAL</b>		<b>705 553,29</b>	<b>149 586,18</b>	<b>555 967,11</b>	<b>21,20%</b>

En comptant le résultat (ch.001), le taux de réalisation des recettes d'investissement passe à **97,6%**.

Pour conclure, le graphique ci-dessous montre le niveau de consommation des crédits avec les reports prévus sur l'exercice 2019. En intégrant ces reports, le niveau de réalisation de la section d'investissement est nettement supérieur.

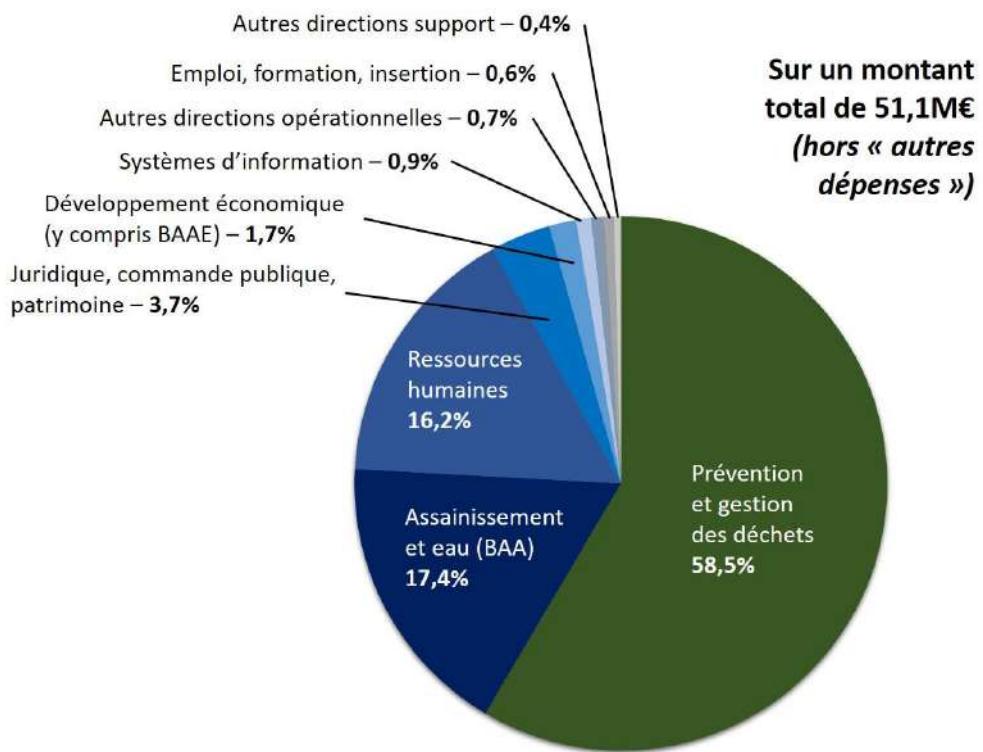
**Graphique : la synthèse d'exécution du budget activités économiques, en intégrant les reports**



# Présentation complémentaire

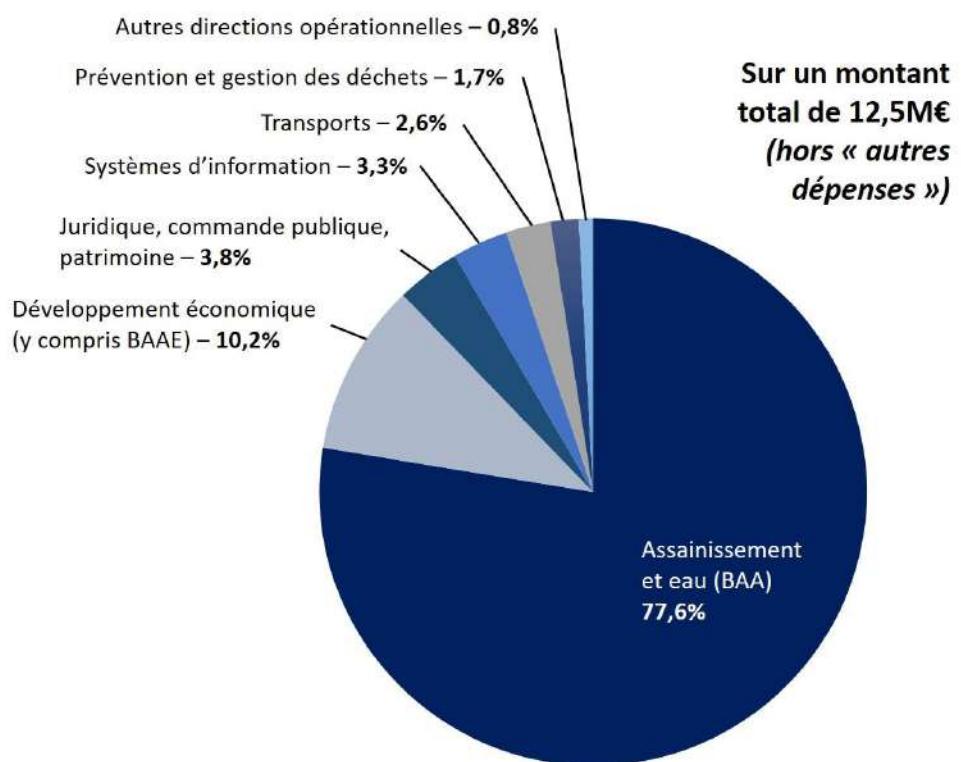
Les graphiques ci-dessous présentent, tous budgets confondus, la part de chaque service au sein des dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2018 par l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est.

**Graphique : répartition des dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 (tous budgets confondus), à l'exclusion des flux financiers entre collectivités et avec l'Etat.**



Le graphique ci-dessus montre que les compétences déchets et assainissement représentent plus de 75% des dépenses totales de fonctionnement réalisées en 2018. En outre, les dépenses des ressources humaines sont majoritairement composées des dépenses de personnel pour la prévention et gestion des déchets (76 postes, soit plus du tiers des postes existants en 2018), ce qui vient renforcer la prédominance de ces deux compétences dans les volumes budgétaires globaux de Grand Paris Grand Est.

**Graphique : répartition des dépenses d'investissement réalisées en 2018 (tous budgets confondus)**



Malgré un faible niveau d'exécution, la compétence assainissement et l'eau cumule plus de 75% des dépenses totales d'investissement réalisées en 2018. Le développement économique, avec le projet de pôle de développement entrepreneurial, arrive en deuxième position. Le niveau de dépenses d'investissement des compétences déchets et aménagement devrait être largement supérieur en 2019, avec la finalisation des projets de déchèteries et de nombreuses participations prévues à l'équilibre des opérations d'aménagement qui ont été transférées des communes.





Grand Paris Grand Est  
11, boulevard du Mont d'Est  
93 160 Noisy-le-Grand  
01 41 70 39 10

